AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-3-74 726262

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 3 — Le 5 mars 1974

ARBORICULTURE FRUITIERE

Traitement de pré-débourrement:

Ces traitements s'effectuent selon les produits utilisés, du stade B (gonflement des bourgeons, légère pointe verte au sommet) au stade C3 (le sommet des jeunes feuilles est visible mais celles-ci encore repliées dans le bourgeon), parfois D (stade oreille de souris).

Cette époque est favorable à des contaminations par des champignons (Tavelure sur poirier, chancre à Nectria ...), des bactéries (maladies bactériennes sur poirier et cerisier du genre : pseudomonas). Certains insectes (anthonomes, chenilles diverses, tordeuse de la pelure...) reprennent leur activité ; des pontes sont prêtes à éclore (pucerons), donc plus sensibles aux insecticides.

Les produits à utiliser sont :

Les colorants nitrés : seuls, ou en mélange dans des spécialités huileuses (huiles jaunes). On peut les employer jusqu'au stade C, sans risque de brûlures.

Les huiles blanches : seules, certaines sont spécialement recommandées contre les pontes d'hiver d'araignées rouges, Sp. Com. : Pestoil. Ces spécialités peuvent être utilisées entre le stade D et E (dégagement des boutons floraux) ; elles sont incompatibles avec le soufre et certains fongicides et insecticides.

Les oléoparathions : ils peuvent être utilisés selon les doses jusqu'au stade D - E. Ils sont alors actifs contre les jeunes chenilles de toutes sortes : genres cacaecia, capua ..., les premières colonies de pucerons (pucerons verts, et pucerons cendrés plus redoutables que les premiers en particulier sur pommiers Reine des Reinettes).

Les sels de cuivre : (oxychlorures..., bouilie bordelaise - formulation poudre, prête à l'emploi) peuvent être incorporés aux colorants nitrés, oléoparathions ou encore utilisés seuls - ne pas dépasser le stade C3. Eviter d'utiliser des sels de cuivre sur Golden (risque de russeting sur fruits). Sur poiriers par contre il est recommandé de les utiliser en mélange ou seuls avec les insecticides cités plus haut ; en effet les pustules chancreuses de tavelure sur rameaux sont à l'origine de contaminations très précoces, dès le départ de la végétation.

P.1.48

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Cloque du pêcher :

Cette grave maladie des pêchers doit être combattue de bonne heure. Les infections se produisent à l'occasion de périodes pluvieuses lorsque les bourgeons sont au stade B (début du gonflement des boutons à fleurs). Il ne faut pas attendre le stade bouton rose (C-D). Les produits les plus actifs sont à base de Captafol, Zirame, Thirame, Captane, Ferbane, Sels de Cuivre ... Renouveler le traitement si l'année est très humide.

Anthonome du pommier :

Dès que les moyennes journalières sont comprises entre 7 et 8°, l'anthonome pond dans les bourgeons à fleur, du stade B à C2. Il y a lieu de prévoir un traitement, dans les seules zones où ce parasite est à craindre.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE.

DÉLAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES

POUR LE TRAITEMENT SUR PIED DES VÉGÉTAUX

DONT LA RÉCOLTE EST CONSOMMABLE

(Durée de la période d'interdiction avant récolte)

LISTE ÉTABLIE PAR LE SERVICE CENTRAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
A - **Insecticides d'origine végétale :**		
- nicotine	10	
- pyréthrines synergisées		Non dangereux pour les abeilles.
- roténone		Non dangereux pour les abeilles.
B - **Hydrocarbures chlorés :**		
- diéthyl diphényl dichloréthane	7	
- endosulfan	15	Non dangereux pour les abeilles.
- lindane	15	
- méthoxychlore	7	
- toxaphène et polychlorocamphane	21	Non dangereux pour les abeilles.
C - **Esters phosphoriques non endothérapiques :**		
- acéphate	21	
- azinphos éthyl	15	
- azinphos méthyl	15	
- bromophos	7	
- carbophénothion	15	
- chlorfenvinphos	15	
- dialifor	30	
- diazinon	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- dichlorvos	5	48 h. pour traitement des serres (émission de nuit, fumigation seulement).
- diéthion	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion	15	
- fénitrothion	15	
- fenthion	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- malathion	7	
- métamidophos	21	
- méthidathion	15	
- naled	7	48 h. avant la récolte dans les serres (en fumigation).
- nichlorfos	15	
- parathion éthyl	15	
- parathion méthyl	15	
- phosalone	15	Non dangereux pour les abeilles (21 jours pour les légumineuses fourragères).
- phosmet	15	
- prothoate	15	
- sulfotep	10	Traitement interdit pour les cultures qui ne sont pas sous serre ou sous abri.

P49

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- tétrachlorvinphos	15	
- trichlorfon	7	
D - **Esters phosphoriques endothérapiques :**		
- déméton-O-méthyl sulfone	21	En association avec l'azinphos ou le parathion.
- diméfox	60	Autorisé uniquement sur houblon en traitement du sol.
- diméthoate	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- formothion	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- mévinphos	7	
- monocrotophos	42	
- ométhoate	21	
- oxydéméton méthyl	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- phosphamidon	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- thiométon	21	
- vamidothion	30	(1) Interdit sur toute culture légumière.
E - **Carbamates :**		
- carbaryl	7	
- dioxacarb	8	
- formétanate	30	
- isolane	15	
- méthiocarbe	15	
- méthomyl	15	Action systémique.
- pirimicarbe	15	(1) 7 jours pour les cultures légumières.
- promécarbe	15	

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
F - **Acaricides spécifiques :**		
- benzomate	15	
- binapacryl	21	
- chinométhionate		Non dangereux pour les abeilles.
- chlorbenside	7	
- chlorofénizon	7	
- chlorphénamidine	15	Non dangereux pour les abeilles.
- chlorfénéthol + chlorfensulfide	15	
- dicofol	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion + fénizon	15	
- fénazaflor	15	
- fénizon	7	
- hydroxyde de tricyclohexylétain	30	Non dangereux pour les abeilles.
- phénisobromolate	15	
- phenkapton	15	
- tétradifon	7	Non dangereux pour les abeilles.
- tétrasul	7	Non dangereux pour les abeilles.
- thioquinox	15	Non dangereux pour les abeilles.
G - **Fongicides :**		
- binapacryl	21	
- chlorothalonil	7	
- dichlofluanide	7	
- drazoxolon	15	
H - **Divers :**		
- métaldéhyde	7	Pour les traitements en pulvérisation et poudrage.

(1) **Les cultures légumières** comprennent toutes les cultures de légumes (culture légumière de plein champ, culture maraichère, culture légumière sous serre et abri), y compris le fraisier. La pomme de terre est considérée comme une plante de grande culture.

N.-B. — Cette note devra être soigneusement conservée, les avis s'y reporteront fréquemment au cours de l'année

Imprimerie des Stations d'Avertissements Agricoles - Nos Paritaires 477 AD, 478 AD et 523 AD à 536 AD

FRANLY - 14707

Directeur-Gérant : L. BOUYX